

FICHE DE POSTE

INTITULE	
Médecin valideur Pathos	Mise à jour : 09.05.2017

TITULAIRE ACTUEL	
	Depuis le :

Familles professionnelles		
Codes fiches RET		
Correspondances RIME		
Correspondances UCANSS		
Emplois types	Médecin	
Quotité	vacations	

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI		
Catégorie ETAT :	Fonctionnaire : COMEX / A+ <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/>
	Corps : Grade : Groupe RIFSEEP :	
Catégorie AM :	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>	
	RGSS <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/>	Niveau :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
<p>AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE</p> <p><input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON</p> <p><input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN</p> <p><input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX</p> <p><input type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN</p> <p><input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO</p>

DIRECTION	Autonomie
POLE	Pôle évaluation des prestations médico-sociales

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de santé en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Elaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques régionales en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes confrontées à des difficultés spécifiques.

Pôle évaluation des prestations médico-sociales : définition de la politique qualité et sécurité des établissements et services médico-sociaux, coordination des évaluations internes et externes des ESMS, déclinaison des dispositifs expérimentaux, gestion des situations critiques, coordination des évaluations des directeurs, gestion de l'instruction des signalements en ESMS, déclinaison régionale de la gouvernance AGGIR et Pathos

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : SO

Missions et activités principales du poste :

Mise en œuvre d'une expertise médicale dans le cadre des missions réglementaires de l'ARS : validation des coupes PATHOS des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes.

Les conditions de validation des coupes Pathos transmises par les établissements ont été modifiées par le décret n° 2016-1814 du 21 décembre 2016 relatif aux principes généraux de la tarification, au forfait global de soins, au forfait global dépendance et aux tarifs journaliers des EHPAD. L'évaluation des besoins en soins requis des résidents de chaque établissement réalisée à l'aide du référentiel Pathos est effectuée par le médecin coordonnateur de l'EHPAD et transmise, pour contrôle et validation, à un médecin désigné par le directeur général de l'agence régionale de santé territorialement compétente.

En cas de désaccord entre le médecin coordonnateur de l'établissement et le médecin valideur, la commission régionale de coordination médicale détermine le « pathos moyen pondéré » (PMP) de l'établissement.

Le médecin vacataire désigné par le directeur général de l'ARS doit :

- Etre formé à la gériatrie (DU médecin coordonnateur, DU ou capacité de gériatrie) ou avoir une expérience significative dans les validations Pathos
- Disposer de connaissances sur le champ des établissements et services médico-sociaux (réglementation, tarification...)

Il s'engage à :

- Suivre les formations dispensées par l'ARS à l'utilisation de la grille AGGIR et du référentiel Pathos et à

l'utilisation du système d'information GALAAD,

- Remplir une déclaration d'intérêts mentionnant toute intervention rémunérée ou non au sein des établissements de la région Normandie. La déclaration d'intérêts doit également mentionner tout lien avec les fédérations, syndicats ou autres associations ou groupements oeuvrant dans le champ des personnes âgées,
- Ne pas faire état, en dehors de l'ARS qui l'a missionné des informations recueillies lors de ses missions.

Le médecin vacataire exerce sa mission avec l'appui du médecin référent régional. Il doit suivre la procédure générale de validation en vigueur dans la région.

Interlocuteurs et partenaires :

- Directeurs et médecins coordonnateurs d'EHPAD
- Conseils départementaux des cinq départements normands

Liens hiérarchiques :

- Chef de pôle évaluation des prestations médico-sociales de la direction de l'autonomie

Spécificités du poste / contraintes :

- Déplacements en Normandie
- Utilisation de la plateforme web de la CNSA

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Formation à la gériatrie : capacité, DU de gériatrie, DU médecin coordonnateur, expérience	X			
Connaissances des référentiels AGGIR et Pathos		X		
Utilisation de la plateforme GALAAD		X		
Connaissances informatiques : word , excel		X		

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Capacité de synthèse		X		
Capacité d'analyse		X		
Expression écrite		X		
Expression orale		X		
Savoir-faire spécifiques :				
Savoir recueillir et exploiter les informations pertinentes		X		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Sens du service public		X		
Sens des relations humaines		X		
Capacité d'adaptation		X		
Autonomie		X		
Rigueur dans la réalisation des missions		X		

Capacité d'initiative		X		
Réactivité		X		
Savoir-être spécifiques :				
Gérer les situations conflictuelles et avoir le sens de la médiation		X		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement		X		
Apporter conseil et expertise dans un champ nécessitant une technicité très spécifique		X		
Savoir gérer le stress		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.		X		